



Décoration des boxes pour la volaille d'ornement en exposition

Introduction

La volaille d'ornement est connue chez de nombreuses éleveuses et de nombreux éleveurs également comme gallinacés et anatidés. Dans les expositions de petits animaux où ces espèces sont présentées, elles constituent un point d'attraction particulier pour les visiteuses et les visiteurs. Comme il s'agit ici d'animaux sauvages (oiseaux sauvages), ils ont en exposition d'autres exigences que les volailles domestiques en matière de logement. Les organisateurs d'exposition doivent accorder une attention particulière à ce fait.

De façon générale, la volaille d'ornement est plus exposée au stress en exposition que la volaille domestique. Cela commence déjà lors de la capture des sujets à domicile. Avec la décoration des boxes d'exposition, le stress pour les animaux peut être largement réduit, voire totalement éliminé.

Cette **feuille d'information** est au service d'un logement adapté aux besoins de la volaille d'ornement en exposition. Elle peut et devrait servir de fil conducteur pour les organisateurs.

- Les gallinacés et les anatidés conservent, même en élevage, une certaine distance de fuite vis-à-vis de leur soigneur.
- Lors de cette fuite, ils tentent généralement de décoller vers le haut.
- Le dessus des boxes d'exposition doit par conséquent toujours être couvert avec des branches ou un voile.
- Si la place disponible le permet, il est conseillé de placer un ruban de délimitation devant les boxes d'exposition. Celui-ci doit empêcher les visiteurs de s'approcher de trop près des boxes.

- Les gallinacés ont toujours besoin d'une latte surélevée ou d'une branche, comme possibilité de se percher.
 - Tant les gallinacés que les anatidés ont toujours besoin d'une ou plusieurs possibilités de se retirer.
 - Si une possibilité de se baigner peut être offerte aux anatidés pendant l'exposition, alors le bien-être des animaux en sera augmenté.
 - Les canards plongeurs et les harles doivent impérativement disposer d'une possibilité de se baigner. (Disposition de l'Ordonnance sur la protection animale).
-

- Les mangeoires et les abreuvoirs doivent toujours être placés dans la partie arrière des boxes d'exposition.
- Chez les gallinacés, ils doivent être placés à la hauteur des épaules.
- Chez les anatidés, ceux-ci doivent être placés aussi bas que possible.
- Le matériel de décoration doit être installé sur les côtés et à l'arrière contre les parois des boxes. Pour sa fixation, les colliers de serrage sont idéaux. Ceux-ci permettent que le matériel de décoration reste là où il doit.
- Le sol des boxes d'exposition peut être garni de bois finement déchiqueté, d'écorces, de paille ou de fleur de foin. Il est important que la litière permette aux animaux de trouver une assise suffisante.
- Lors de la décoration, il faut veiller que les animaux soient suffisamment protégés. Il faut tout mettre en œuvre pour que le juge puisse voir parfaitement les animaux sans devoir pénétrer dans le box/la volière d'exposition.

Matériel de décoration

Le matériel suivant convient parfaitement à la décoration des boxes d'exposition et peut être récolté durant toute l'année.

Bambous, branches de sapin, branches de pin sylvestre, thuya, laurier-cerise, houx, branches de chêne et de hêtre avec leur feuillage automnal, lierre, tous les genres de roseaux, herbe de Chine, fleurs séchées, mousse, pierres, branches et racines tordues...

Cette énumération n'est pas exhaustive. La fantaisie ne connaît pas de limites.

Martin Wyss
Commission de formation